



## Demande de macaron Personne habitant à Lully

**A**

|               |            |
|---------------|------------|
| Nom et prénom |            |
| Adresse       |            |
| Localité      | 1132 Lully |
| Téléphone     |            |
| Email         |            |

Par ma signature, je souscris un abonnement pour le(s) véhicules(s) suivant(s) :

N° immatriculation : .....

A partir du : .....

Durée : .....  
(nombre de mois, minimum 1 mois)

Lully, le .....

Signature : .....

**La copie** du permis de circulation est à joindre.

Au verso : Conditions d'octroi d'un macaron



## Conditions d'octroi d'un macaron « A »

1. La délivrance d'un macaron de parking A est réservée uniquement aux personnes domiciliées à Lully.
2. Une photocopie du permis de circulation sera jointe à la demande de macaron.
3. Le macaron est valable un mois ou une année, renouvelable sur demande.
4. La taxe de CHF 30.00 par mois ou CHF 300.00 par année est payable lors de la commande du macaron.
5. En cas d'abandon ou de perte du macaron, il ne sera pas remboursé, sauf en cas de déménagement.
6. Le macaron ne donne pas droit à une case réservée et n'assure pas une priorité en cas d'affluence. Il exclut la possibilité de se parquer librement dans les zones non autorisées.
7. Le macaron doit être posé de façon bien visible derrière le pare-brise du véhicule concerné. A défaut, l'abonné n'a pas le droit de stationner plus longtemps que la durée autorisée.
8. Le macaron est incessible.
9. Tout abus dans l'utilisation du macaron ou le non-paiement de la taxe entraînera son annulation.